

AFUDSA FORMATION À L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR EXTERNE



TYPE D'ACTION

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise ou dans notre centre de formation



PUBLIC VISÉ

Personnels non secouristes, exerçant dans un établissement doté d'un défibrillateur automatique externe.



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

- 2 heures
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 40 à 50% du temps de formation



PÉRIODICITÉ

A définir par l'employeur



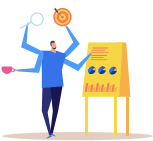
NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE

10 personnes maximum



MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur PSC1 ou SST à jour de sa formation continue



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Mannequins, défibrillateurs de formation
- Supports d'animation pédagogique standardisés



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'utiliser un défibrillateur automatique externe (Défibrillateur Entièrement Automatisé - DEA, ou Défibrillateur Semi-Automatique - DSA) en sécurité sur une victime en arrêt cardio-respiratoire



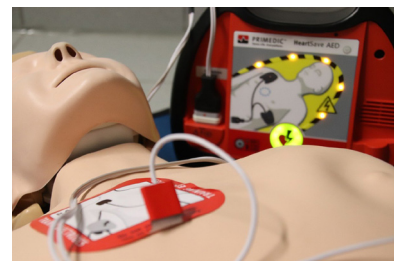
PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

☒ Enseignements théoriques

L'alerte des secours

La protection d'une zone avec victime

- Arrêt cardio-respiratoire
- Chaîne de survie
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- Défibrillateur Semi-Automatique (DSA)
- Défibrillateur Entièrement Automatisé (DEA)
- Mise en œuvre du matériel



☒ Enseignements pratiques

- Démonstrations
- Mises en situation
- Utilisation du matériel d'entraînement en exercices pratiques



☒ Bilan de la formation



TARIF

Nous consulter

Pour tout renseignement, contactez-nous au :

06 59 80 26 93

ou par mail à contact@ips-forma.fr

IPS FORMA
INCENDIE PRÉVENTION SECOURISME
www.ips-forma.fr